

COMMUNE DE VENDRES

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ «VIA EUROPA»



PIÈCE 1 : NOTICE ET ÉTAT PARCELLAIRE intégrant la liste des propriétaires concernés

Montage du dossier : février 2024

Maîtrise d'ouvrage



Communauté de Communes La Domitienne
Hôtel de communauté
1, avenue de l'Europe
34370 MAUREILHAN

Montage du dossier



BETU Urbanisme & aménagement
58, allée John Boland
34500 Béziers



Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes La Domitienne

Hotel de communauté - 1, avenue de l'Europe

34370 MAUREILHAN

Tél 04 67 90 40 90 - www.ladomitienne.com

Montage du dossier

BETU urbanisme & aménagement

La Courondelle - 58 allée John Boland

34 500 BEZIERS

Tél : 04 67 39 91 40 / Fax : 04 67 39 91 41



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3
La procédure de déclaration de cessibilité	3
<i>La cessibilité, une étape de l'expropriation</i>	3
<i>La composition du dossier d'enquête parcellaire</i>	3
<i>Les étapes de l'enquête parcellaire</i>	3
<i>Arrêté de cessibilité</i>	3
Cas du projet Via Europa	4
<i>Acquérir le foncier</i>	4
<i>La nécessité d'une expropriation pour cause d'utilité publique</i>	4
<u>L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPROPRIATION</u>	5
Communauté de Communes La Domitienne	5
<u>L'ÉTAT PARCELLAIRE</u>	6

AVANT PROPOS

La présente enquête parcellaire a pour but de procéder contradictoirement à la détermination des parcelles à exproprier, ainsi qu'à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés dans le cadre de la procédure d'expropriation engagée pour l'aménagement, en continuité du parc d'activités existant Via Europa, d'une extension urbaine économiques dont le mode opératoire est la procédure de ZAC.

LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE CESSIBILITÉ

La cessibilité, une étape de l'expropriation

L'expropriation permet à une personne publique (État, collectivités territoriales...) de s'approprier d'autorité des biens immobiliers, moyennant le paiement d'une indemnité, afin de réaliser un projet d'aménagement d'utilité publique.

Seule une opération reconnue d'utilité publique peut justifier la privation forcée d'une propriété privée. L'acquisition, par voie d'expropriation, de biens appartenant à des personnes privées nécessaires à une personne publique pour la réalisation d'une opération d'aménagement suppose donc au préalable le prononcé d'une déclaration d'utilité publique.

L'expropriation se déroule en deux temps. Elle comprend une phase administrative puis une phase judiciaire.

- **La phase administrative** est encadrée par la préfecture. Elle prévoit une procédure permettant d'adopter, après enquête publique, une déclaration d'utilité publique généralement prise par le préfet. Elle prévoit aussi, en parallèle de l'enquête publique de la DUP ou à la suite de celle-ci, **une enquête parcellaire préalable à l'édiction** par le préfet d'un arrêté de cessibilité.

- **La phase judiciaire**, menée par le juge de l'expropriation, sert à opérer le transfert de propriété, à fixer le montant et le paiement des indemnités dues aux propriétaires.

La composition du dossier d'enquête parcellaire

L'article R131-3 du Code de l'expropriation détermine la composition du dossier de l'enquête parcellaire, à transmettre également par l'expropriant au préfet :

«1° Un plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments ;

2° La liste des propriétaires établie à l'aide d'extraits des documents cadastraux délivrés par

le service du cadastre ou à l'aide des renseignements délivrés par le directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques, au vu du fichier immobilier ou par tous autres moyens.»

Les étapes de l'enquête parcellaire

Conformément au Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la procédure se déroule de la manière suivante :

- Le préfet du département désigne un commissaire enquêteur et définit par arrêté l'objet de l'enquête et ses modalités.

- Une notification individuelle est faite par l'expropriant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, aux propriétaires concernés par l'enquête parcellaire. En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire, qui en fait afficher une.

- En application de l'article R131-6 du Code de l'expropriation, les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier à la mairie sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité et de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.

- Le préfet du département fait publier l'avis faisant connaître l'ouverture de l'enquête dans un journal local ou diffusé dans le département (8 jours au moins avant le début de l'enquête et rappel 8 jours après le début de celle-ci).

- Le maire publie, par voie d'affiche en mairie 8 jours au moins avant le début de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, un avis au public l'informant de l'ouverture de l'enquête parcellaire. Il doit faire certifier cet affichage.

- L'enquête parcellaire se déroule sur une durée minimum de 15 jours. Les observations sur les limites des biens à exproprier sont consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcellaire ou adressées par correspondance au maire qui les joint au registre ou au commissaire enquêteur.

- Le Commissaire Enquêteur établit son rapport et ses conclusions motivées au vu des observations contenues dans le registre d'enquête.

Arrêté de cessibilité

Au vu du procès-verbal d'enquête et des documents qui y sont annexés, le préfet du département déclare cessibles, par arrêté, les propriétés ou parties de propriétés dont la cession est nécessaire.

L'arrêté de cessibilité détermine les parcelles à exproprier ainsi que l'identité de leurs propriétaires.

Il doit faire l'objet de mesures de publicité collective notamment par affichage.

L'arrêté doit être notifié individuellement à chaque propriétaire (courrier recommandé avec demande d'avis de réception) et transmis dans les six mois par l'autorité préfectorale au juge de l'expropriation auprès du tribunal de grande instance (article R. 221-1 du Code de l'expropriation).

L'arrêté de cessibilité n'emporte pas transfert de propriété mais constitue la base légale de ce transfert, lequel a lieu pendant la phase judiciaire de la procédure d'expropriation.

CAS DU PROJET VIA EUROPA

L'ensemble du foncier nécessaire à la réalisation de l'aménagement n'est pas maîtrisé. La Communauté de Communes La Domitienne compétente en matière d'activité économique a sollicité les propriétaires enfin de réaliser des acquisitions à l'amiable mais les négociations n'ont pas abouti avec l'ensemble des propriétaires. Une expropriation s'avère nécessaire pour la mise en œuvre du projet.

Le projet urbain et ses enjeux

Pour rester attractif pour ses habitants et répondre aux besoins générés par la croissance démographique, le territoire doit créer de la richesse à travers la croissance du tissu économique et le développement de l'économie résidentielle, en veillant au juste équilibre entre ces deux secteurs.

Or sur le territoire de La Domitienne, les possibilités d'installation des entreprises dont les besoins et les activités ne sont pas compatibles avec une implantation en ville, sont aujourd'hui très réduites : le taux d'occupation des zones d'activités économiques est de 99%.

L'un des leviers pour dynamiser l'économie et s'adapter aux nouvelles conditions du marché, est donc d'accroître les capacités d'accueil des grandes et moyennes activités au sein des «Parc d'activités rayonnant» du Biterrois.

Dans le cadre de sa compétence «développement économique», la Communauté de communes la Domitienne s'y emploie en créant les conditions nécessaires à l'accueil et au développement d'activités productives afin de répondre aux demandes actuelles, d'anticiper les besoins à moyen terme et de s'ouvrir vers de nouvelles filières.

C'est ainsi qu'elle prévoit une extension de 21 ha de la zone d'activités existante Via Europa implantée au nord du territoire de la commune de Vendres. Idéalement situé pour répondre aux demandes d'installation des grandes et moyennes entreprises, le parc économique Via Europa est stratégique : il est identifié au SCoT du Biterrois «Parc d'activités rayonnant» et «site d'implantation prioritaire» pour les activités productives. Desservi par l'échangeur 36 de l'autoroute A9 et en prise directe avec la D64, axe routier majeur d'interconnexion des voies stratégiques de l'ouest du département, le parc d'activités est en outre connecté au pôle urbain que constitue Béziers et bénéficie de la proximité de Narbonne.

Il y a urgence à acquérir le foncier afin de réaliser ce projet qui doit accroître l'offre d'installation des entreprises en ciblant prioritairement les activités productives et les activités de recherche et d'innovation ou de services aux entreprises issues de la stratégie de positionnement.

Acquérir le foncier

Ce projet impose une intervention publique et la maîtrise foncière de la parcelle concernée. Les démarches d'acquisitions à l'amiable auprès des propriétaires sont restées infructueuses, l'expropriation est indispensable à la mise en œuvre de ce projet d'intérêt général. Préalablement à l'expropriation, l'utilité publique doit être démontrée et un arrêté de DUP doit être pris.

La nécessité d'une expropriation pour cause d'utilité publique

Une enquête publique «environnement» préalable à la DUP

Le projet doit donc faire l'objet d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique régie par le Code de l'environnement.

Une enquête parcellaire conjointe

Le projet doit également faire l'objet d'une enquête parcellaire conjointe régie par le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Monsieur le Préfet de l'Hérault, pourra alors, à l'issue de l'enquête, statuer et prononcer par arrêté la déclaration d'utilité publique concernant l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la ZAC et déclarer cessibles les parcelles concernées.

L'IDENTITÉ DE LA PERSONNE MORALE BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPROPRIATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE

N° SIREN : 243 400 488
Dénomination : Communauté des Communes La Domitienne
Adresse : 1 avenue de l'Europe
34 370 MAUREILHAN
Représentant : M. Alain CARALP, Président

L'ÉTAT PARCELLAIRE

Parcelle						Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T	Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m²
AH	22	VENDRES	Le Crouzet	8 380	Terre	HARDTMEYER Geneviève Marie Jacqueline Stephanette	F	24/01/1951	Béziers (34)	HUC Geneviève	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers	T		8 380
						HARDTMEYER Marcel Séverin Abel Jacques (décédé le 10/03/2016)	M	14/07/1923	Béziers (34)	HARDTMEYER Marcel	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron			
						HARDTMEYER Marie-Hélène Jacqueline Régine (décédée le 16/03/2020)	F	12/11/1956	Béziers (34)	HARDTMEYER Marie-Hélène	PI	APT 25 5ème ETGE AU 1 07 2013 2 rue Noel Sylvestre 34500 Béziers			
						MONTHOLON Marie Georgette Josette (décédée le 16/01/2017)	F	26/11/1923	Boujan-sur-Libron (34)	HARDTMEYER Marie	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron			
						GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU TENILLER	-	-	-	-	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers			

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	26	VENDRES	Le Crouzet	3 580	Terre	MAMPEL Rémy	M	22/12/1951	Béziers (34)	MAMPEL Remy	P	6 rue Traversière 34350 Vendres	T	3 580

Parcelle						Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	27	VENDRES	Le Crouzet	8 850	Vignes	GLEIZES Elisabeth Rose Marie Antoinette	F	05/06/1965	Béziers (34)	LAURENS Elisabeth	PI	Lot. Le Bélvédère 2 imp Les Cigalous 34350 Vendres	T	8 850
						GLEIZES Pascale Pierrette Lydia	F	04/03/1961	Béziers (34)	BAPTISTE Pascale	PI	5 av Bel Air 34350 Vendres		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m²
AH	30	VENDRES	Le Crouzet	12 990	Vignes	GLEIZES Elisabeth Rose Marie Antoinette	F	05/06/1965	Béziers (34)	LAURENS Elisabeth	PI	Lot. Le Bélvédère 2 imp Les Cigalous 34350 Vendres	T	12 990
						GLEIZES Pascale Pierrette Lydia	F	04/03/1961	Béziers (34)	BAPTISTE Pascale	PI	5 AV BEL AIR 34350 Vendres		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	31	VENDRES	Le Crouzet	2 430	Terre	BEAUX Michel Paul Joseph	M	28/03/1940	Cauderan (33)	BEAUX Michel	PI	3090 rte de l'Almanarre 83400 Hyères	T	2 430
						BEAUX Yves Claude Georges	M	26/04/1943	Béziers (34)	BEAUX Yves	PI	2 rue du Vallot 77570 La Madeleine-sur-Loing		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	32	VENDRES	Le Crouzet	5 140	Terre	PLANCADE Henri Georges	M	19/08/1935	Vendres (34)	PLANCADE Henri	PI	28 av des Oliviers 34350 VENDRES	T	5 140
						BERTOLI Josiane Danielle (décédée le 22/02/2017)	F	20/03/1937	Fleury d'Aude (11)	PLANCADE Josiane	PI	28 av des Oliviers 34350 VENDRES		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	33	VENDRES	Le Crouzet	9 890	Terre	ROSEAUX LES	-	-	-	-	P	Dom de La Savoye 34350 VENDRES	T	9 890
						CAUQUIL Patrice	M	19/10/1970	Béziers (34)	CAUQUIL Patrice	G	Dom de La Savoye 34350 VENDRES		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	34	VENDRES	Le Crouzet	4 620	Terre	PLANCADE Claude Ange	M	02/10/1963	Béziers (34)	PLANCADE Claude	NI	29B av des Oliviers 34350 Vendres	T	4 620
						PLANCADE Gil Gaston Joseph	M	14/08/1968	Béziers (34)	PLANCADE Gil	NI	3 rue de Narvick 34500 Béziers		
						PLANCADE Henri Georges	M	19/08/1935	Vendres(34)	PLANCADE Henri	U	28 av des Oliviers 34350 VENDRES		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
Ah	41	VENDRES	Montpenery	16	Sols	BARTHES Georges Louis Emile (décédé le 22/05/1995)	M	03/12/1924	Vendres (34)	BARTHES Georges	PI	15 rue Auguste Limouzi 11100 Narbonne	T	16
						BARTHES Yvette Emilienne Marie Georgette	F	10/08/1919	99	DEVILLE Yvette	PI	34350 VALRAS-PLAGE		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	44	VENDRES	Montpenery	29 700	Terre	HARDTMEYER Geneviève Marie Jacqueline Stephanette	F	24/01/1951	Béziers (34)	HUC Geneviève	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers	T	29 700
						HARDTMEYER Marcel Séverin Abel Jacques (décédé le 10/03/2016)	M	14/07/1923	Béziers (34)	HARDTMEYER Marcel	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						HARDTMEYER Marie-Hélène Jacqueline Régine (décédée le 16/03/2020)	F	12/11/1956	Béziers (34)	HARDTMEYER Marie-Hélène	PI	APT 25 5ème ETGE AU 1 07 2013 2 rue Noel Sylvestre 34500 Béziers		
						MONTHOLON Marie Georgette Josette (décédée le 16/01/2017)	F	26/11/1923	Boujan-sur-Libron (34)	HARDTMEYER Marie	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU TENILLER	-	-	-	-	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	45	VENDRES	Montpenery	44 970	Terre	M. EYCHENNE Yves	M	06/02/1945	Béziers (34)	EYCHENNE Yves	PI	14 rte de Capestang RD 11 34500 BEZIERS	T	44 970
						MIKLOVICOVA Viera	F	25/01/1957	Moravie (Topolcany)	EYCHENNE Viera	PI	14 rte de Capestang RD 11 34500 BEZIERS		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	66	VENDRES	Le Crouzet	4 620	Terre	HARDTMEYER Geneviève Marie Jacqueline Stephanette	F	24/01/1951	Béziers (34)	HUC Geneviève	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers	T	4 620
						HARDTMEYER Marcel Séverin Abel Jacques (décédé le 10/03/2016)	M	14/07/1923	Béziers (34)	HARDTMEYER Marcel	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						HARDTMEYER Marie-Hélène Jacqueline Régine (décédée le 16/03/2020)	F	12/11/1956	Béziers (34)	HARDTMEYER Marie-Hélène	PI	APT 25 5ème ETGE AU 1 07 2013 2 rue Noel Sylvestre 34500 Béziers		
						MONTHOLON Marie Georgette Josette (décédée le 16/01/2017)	F	26/11/1923	Boujan-sur-Libron (34)	HARDTMEYER Marie	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU TENILLER	-	-	-	-	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers		

Parcelle					Titulaire(s) de droit						Emprise à acquérir			
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	107	VENDRES	Le Crouzet	5 090	Vignes	GLEIZES Elisabeth Rose Marie Antoinette	F	05/06/1965	Béziers (34)	LAURENS Elisabeth	PI	Lot. Le Bélvédère 2 imp Les Cigalous 34350 Vendres	T	5 090
						GLEIZES Pascale Pierrette Lydia	F	04/03/1961	Béziers (34)	BAPTISTE Pascale	PI	5 av Bel Air 34350 Vendres		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	109	VENDRES	Le Crouzet	1 540	Terre	GLEIZES Elisabeth Rose Marie Antoinette	F	05/06/1965	Béziers (34)	LAURENS Elisabeth	PI	Lot. Le Bélvédère 2 imp Les Cigalous 34350 Vendres	T	1 540
						GLEIZES Pascale Pierrette Lydia	F	04/03/1961	Béziers (34)	BAPTISTE Pascale	PI	5 av Bel Air 34350 Vendres		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	118	VENDRES	Le Crouzet	25 135	Terre	MAMPEL Rémy	M	22/12/1951	Béziers (34)	MAMPEL Remy	P	6 rue Traversière 34350 Vendres	T	25 135

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	119	VENDRES	Le Crouzet	33 265	Vignes, Terre	LIBES René Amédée Louis	M	11/10/1949	Rosis (34)	LIBES René	P	25 av du Languedoc 34350 Vendres	T	33 265

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	P = propriétaire PI = propriétaire en indivision N = nue-propriétaire NI = nue-propriétaire en indivision U = usufruitier UI = usufruitier en indivision B = bailleur à construction	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	149	VENDRES	Montpenery	3 803	Terre	HARDTMEYER Geneviève Marie Jacqueline Stephanette	F	24/01/1951	Béziers (34)	HUC Geneviève	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers	T	3 803
						HARDTMEYER Marcel Séverin Abel Jacques (décédé le 10/03/2016)	M	14/07/1923	Béziers (34)	HARDTMEYER Marcel	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						HARDTMEYER Marie-Hélène Jacqueline Régine (décédée le 16/03/2020)	F	12/11/1956	Béziers (34)	HARDTMEYER Marie-Hélène	PI	APT 25 5ème ETGE AU 1 07 2013 2 rue Noel Sylvestre 34500 Béziers		
						MONTHOLON Marie Georgette Josette (décédée le 16/01/2017)	F	26/11/1923	Boujan-sur-Libron (34)	HARDTMEYER Marie	PI	Chez Madame HUC ESPACE 2 B 6 MAIL Philippe Lamour 34760 Boujan-sur-Libron		
						GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU TENILLER	-	-	-	-	PI	24 av du PDT Wilson 34500 Béziers		

Parcelle					Titulaire(s) de droit							Emprise à acquérir		
Section cadastrale	Numéro cadastral	Commune	Adresse	Contenance cadastrale (en m ²)	Nature de culture	Nom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nom et prénom d'usage	<i>P = propriétaire</i> <i>PI = propriétaire en indivision</i> <i>N = nue-propriétaire</i> <i>NI = nue-propriétaire en indivision</i> <i>U = usufruitier</i> <i>UI = usufruitier en indivision</i> <i>B = bailleur à construction</i>	Adresse	P ou T : Partielle ou Totale	Contenance cadastrale à acquérir en m ²
AH	178	VENDRES	Le Crouzet	26 090	Vignes, Terre, Landes	NOGUES Sophie Jeanne	F	10/09/1970	Béziers (34)	NOGUES Sophie	P	1 rue de la Prud Homie 34410 SERIGNAN	T	26 090